



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 juin 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Juin 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1er Juillet 1997

**Subvention d'équipement à l'Office de Tourisme pour achat de
matériel informatique**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Robert BEJUGE

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Catherine REYSSAT

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 juin 1997

Développement Action Culturelle

Subvention d'équipement à l'Office de Tourisme pour achat de matériel informatique

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 17 Mars 1995, la Ville de Niort a passé une convention avec l'Office de Tourisme de Niort de sa Région et du Marais Poitevin.

L'article 3.2 précise que la Ville peut apporter "des crédits complémentaires déterminés en fonction de besoins exprimés par l'Office de Tourisme, tant pour son fonctionnement et sa gestion que pour ses missions ordinaires".

Or l'Office de Tourisme dispose actuellement d'un matériel informatique ancien et souhaite pouvoir améliorer son équipement par la mise en place d'un matériel informatique beaucoup plus performant qui permettrait un meilleur confort de travail du personnel mais également d'offrir un service toujours plus performant rendu aux touristes et aux niortais.

De plus, ce nouvel outil informatique d'une valeur de 100.000 F serait un support logistique fondamental de l'Office de Tourisme de Pôle du Pays Niortais Marais Poitevin en cours de préparation.

Rappelons que, globalement, par ailleurs, le Conseil Municipal a voté :

* une subvention de fonctionnement de : 479.955 Frs au titre de l'exercice 1996

* une subvention complémentaire pour l'élaboration d'une stratégie de rapprochement de l'Office du Tourisme avec l'Union des Offices du Tourisme du Marais Poitevin et la mise en place d'un Office de Tourisme de Pôle de : 307.500 Frs dont 100.000 Frs sont affectés au titre de l'exercice 1996

* une aide en nature estimée à 35 000 Frs constituée par la mise à disposition de l'Office de Tourisme d'un local d'accueil et administratif ainsi que l'équipement en matériel et mobilier de bureau.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant à la convention ci-annexée et autoriser Monsieur le Maire à le signer.

- attribuer une subvention spécifique d'équipement à hauteur de 100 000 F qui sera inscrite au Budget Supplémentaire 97, Fonction 929991, Article 65728.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)